



L'UNSA, votre alliée du quotidien

Que propose la DPE face à la souffrance Au travail des adjoints administratifs ?

La direction de la Propreté et de l'Eau nous informe dans son dernier flash-info, qu'elle a pris des mesures d'accompagnement en matière indemnitaire ou de carrière pour ses agents dans le cadre du dialogue social.

- Revalorisation de la grille indiciaire grâce à un transfert de primes en points d'indice supplémentaires
- Revalorisation de la grille d'éboueur principal de classe supérieure en particulier les indices de fin de carrière.
- Majoration de 50€ brut par mois sur l'IFSE des conducteurs et agents d'exploitation.

Qu'en est-il pour les adjoints administratifs? RIEN !!!!!

Ces derniers sont aussi impactés par les grèves car ils ne devront saisir que 2 jours de grève par mois, ce qui risque de les amener à une saisie jusqu'à la fin de l'année et peut être l'année prochaine !!!

Du travail en plus, des missions qui se rajoutent aux missions....

Pas de reconnaissance

Pas de considération ...

L'avancée sociale doit concerner aussi tous les adjoints administratifs de la DPE.

L'UNSA revendique :

- **Une NBI de 15 points**
- **Une majoration importante de leur IFSE**
- **Une prime de technicité**
- **Une revalorisation de leurs grilles indiciaires**



UNSA Ville de Paris

📍 2 bis Square Lesage
75012 Paris

☎ 01 43 47 68 36
✉ syndicat-uns-contact@paris.fr
🌐 villedeparis.unsa.org